

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 MARS 2023

2023-09 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB)

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du dix mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants : 20

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu

Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz

Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique

Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires absents :

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo - pouvoir à Dominique DAVID

Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon - pouvoir à Raymond CHARBONNIER

Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire - pouvoir à Pascal PAILLARD

Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz - pouvoir à Denis DUGABELLE

Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)

Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)

Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)

Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégué suppléant présent :

Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Frédéric DUNET

Affichage le 23 mars 2023

Vu l'article L5722-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2312-1 et L2313-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 effectuée lors de la commission Finances, RH, Administration du 9 mars 2023,

Considérant qu'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit avoir lieu avant le vote du Budget Primitif pour l'année 2023,

Considérant qu'il a été transmis à l'ensemble des élus au Comité, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) - ci-après annexé à la présente délibération - pour permettre de débattre des orientations budgétaires 2023 fixées pour Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44),

Considérant qu'un débat s'est instauré puis a été clôturé par M. le Président.

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :

- **De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023, sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**